

## 2050 - Bilan Actif

1

BILAN - ACTIF

DGFIP N° 2050 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 2BEVENTS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12				
Adresse de l'entreprise : 528 rue des Pres Paris 75970 MARIIGNIER		Durée de l'exercice précédent* 12				
Numéro SIRET* 8 1 9 5 4 7 3 2 4 0 0 1 5			Néant <input type="checkbox"/> *			
		Exercice N clos le, 31/12/2023				
		Brut 1	Amortissements, provisions 2			
			Net 3			
Capital souscrit non appelé (I) AA						
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	1 806	AC	1 806	
		Frais de développement * CX	1 114 953	CQ	394 356	720 596
		Concessions, brevets et droits similaires AF		AG		
		Fonds commercial (1) AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		AO		
		Constructions AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles AT	32 084	AU	16 540	15 544
		Immobilisations en cours AV		AW		
		Avances et acomptes AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		CT		
		Autres participations CU		CV		
		Créances rattachées à des participations BB		BC		
		Autres titres immobilisés BD		BE		
		Prêts BF		BG		
		Autres immobilisations financières* BH	50 500	BI		50 500
	<b>TOTAL (II)</b> BJ		1 199 344	BK	412 703	786 641
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		BM		
		En cours de production de biens BN		BO		
		En cours de production de services BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis BR		BS		
	Marchandises BT	37 816	BU		37 816	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	244 633	BY	16 725	227 907
		Autres créances (3) BZ	104 011	CA		104 011
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : ..... ) CD		CE		
Disponibilités CF		608 732	CG		608 732	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	42 147	CI		42 147	
	<b>TOTAL (III)</b> CJ	1 037 340	CK	16 725	1 020 614	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW					
	Primes de remboursement des obligations (V) CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI) CN					
<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)</b> CO		2 236 685	IA	429 429	1 807 255	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes CP		(3) Part à plus d'un an CR		
Clause de réserve de propriété :* Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Cegid Group

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Produits à recevoir

DocuSigned by: BRUTIN Arthur 550EED1174F040E...

DÉTAIL DES PRODUITS À RECEVOIR

CA17PROREC



Désignation de l'entreprise SAS 2BEVENTS
528 rue des Pres Paris
74970 MARIGNIER

Table with 2 columns: Produits à recevoir, Montant. Row 1: Clients - factures à établir, 129 324.

Cegid Group

## 2051 - Bilan Passif avant répartition



2

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 2024

Formulaire obligatoire (article 53 A  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 2BEVENTS		Néant <input type="checkbox"/>
				Exercice N
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....44 510.....)	DA		44 510
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		1 160 867
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK )	DC		
	Réserve légale (3)	DD		66
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* ( Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1 )	DF		9 786
	Autres réserves ( Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ )	DG		1 254
	Report à nouveau	DH		
	<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)</b>	DI		( 168 625 )
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	<b>TOTAL (I)</b>	DL		1 047 859
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	<b>TOTAL (II)</b>	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	<b>TOTAL (III)</b>	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		456 838
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI )	DV		22 391
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX		135 393
	Dettes fiscales et sociales	DY		138 996
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Autres dettes	EA		5 775	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	<b>TOTAL (IV)</b>	EC		759 396
	Ecarts de conversion passif* (V)	ED		
	<b>TOTAL GÉNÉRAL (I à V)</b>	EE		1 807 255
RENVois	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG		388 341	
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		354	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

**2BEVENTS**  
**Société par actions simplifiée au capital de 44.510,06 euros**  
**Siège social : 528 rue des Prés Paris, 74970 MARIGNIER**  
**819.547.324 RCS ANNECY**

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE**  
**DU 16 MAI 2024**

**RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2023 PRESENTÉE**  
**ET ADOPTÉE PAR LES ASSOCIÉS**


**QUATRIÈME RÉOLUTION**

L'assemblée générale, sur la proposition du Président, et constatant que le bilan de l'exercice clos le 31 décembre 2023 fait apparaître une perte de 168 625,31 euros, décide de l'affecter en l'imputant de la manière suivante :

- sur le compte « Réserves de réduction de capital », créateur de 9.786,27 euros, qui sera ainsi soldé,
- et le solde sur le compte « Primes d'émission », dont le montant se trouvera ainsi ramené de 1.160.867,69 euros à 1.002.028,65 euros.

Certifié conforme  
Le Président  
Arthur BROUTIN

DocuSigned by:  
  
550EED1174F040E...

DocuSigned by:  
 BROUÏN Arthur  
550EED1174F040E...

# Annexe

---

## Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 2BEVENTS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 1 807 256 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant une perte de 168 625 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 31/12/2023 par les dirigeants de l'entreprise.

### Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

### Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

#### Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

\* Frais de recherches et développements : 5 ans

\* Matériel de bureau : 3 à 10 ans

\* Matériel informatique : 3 à 5 ans

\* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Règles et méthodes comptables

### Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement ont été inscrits à l'actif en frais d'établissement.

### Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des marchandises. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

### Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

### Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

### Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

### Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

## Notes sur le bilan

### Actif immobilisé

#### Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement	780 000	336 760		1 116 760
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>780 000</b>	<b>336 760</b>		<b>1 116 760</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	13 895	14 098		27 993
- Emballages récupérables et divers	4 092			4 092
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>17 987</b>	<b>14 098</b>		<b>32 085</b>
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	18 500	54 660	22 660	50 500
<b>Immobilisations financières</b>	<b>18 500</b>	<b>54 660</b>	<b>22 660</b>	<b>50 500</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>816 487</b>	<b>405 518</b>	<b>22 660</b>	<b>1 199 345</b>

## Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
<b>Ventilation des augmentations</b>				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	336 760	14 098	54 660	405 518
Apports				
Créations				
Réévaluations				
<b>Augmentations de l'exercice</b>	<b>336 760</b>	<b>14 098</b>	<b>54 660</b>	<b>405 518</b>
<b>Ventilation des diminutions</b>				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			22 660	22 660
Scissions				
Mises hors service				
<b>Diminutions de l'exercice</b>			<b>22 660</b>	<b>22 660</b>

### Immobilisations incorporelles

Frais d'établissement

	Valeurs nettes	Taux (en %)
Frais de constitution		20,00
Frais de premier établissement		
Frais d'augmentation de capital		
<b>Total</b>		

Frais de recherche et de développement

Sur l'exercice la société a activé pour 336 759,78€ de frais de recherches et développements.

## Notes sur le bilan

	Montant Brut	Durée
Frais de recherches et développements	1 114 953	5
<b>Frais de recherche</b>	<b>1 114 953</b>	

## Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement	241 080	155 084		396 164
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>241 080</b>	<b>155 084</b>		<b>396 164</b>
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	8 341	4 107		12 448
- Emballages récupérables et divers	4 092			4 092
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>12 433</b>	<b>4 107</b>		<b>16 540</b>
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>253 513</b>	<b>159 191</b>		<b>412 704</b>

## Notes sur le bilan

### Actif circulant

#### Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 441 292 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
<b>Créances de l'actif immobilisé :</b>			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	50 500		50 500
<b>Créances de l'actif circulant :</b>			
Créances Clients et Comptes rattachés	244 634	244 634	
Autres	104 011	104 011	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	42 147	42 147	
<b>Total</b>	<b>441 292</b>	<b>390 792</b>	<b>50 500</b>
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

#### Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	129 324
<b>Total</b>	<b>129 324</b>

## Notes sur le bilan

### Dettes

#### Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 759 396 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	354	354		
- à plus de 1 an à l'origine	456 485	95 429	276 055	85 000
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	20 461	10 461	10 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	135 394	135 394		
Dettes fiscales et sociales	138 996	138 996		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	7 706	7 706		
Produits constatés d'avance				
<b>Total</b>	<b>759 396</b>	<b>388 341</b>	<b>286 055</b>	<b>85 000</b>
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	93 889			
(**) Dont envers les associés	1 930			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 930 euros.

#### Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	17 921
Banque - intérêts courus à payer	354
Intérêts courus	461
Dettes provis. pr congés à payer	14 218
Charges sociales s/congés à payer	4 907
Formation professionnelle cont. cap	441
Taxe d'apprentissage cap	675
<b>Total</b>	<b>38 977</b>

## Notes sur le bilan

### Comptes de régularisation

---

#### Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	42 147		
<b>Total</b>	<b>42 147</b>		

## Notes sur le compte de résultat

### Résultat et impôts sur les bénéfices

	Montant
<b>Base de calcul de l'impôt</b>	
Taux Normal - 25 %	
Taux Réduit - 15 %	
Plus-Values à LT - 15 %	
Concession de licences - 10 %	
Contribution locative - 2,5 %	
Contribution temporaire de solidarité - 33%	
<b>Crédits d'impôt</b>	
Compétitivité Emploi	
Crédit recherche et recherche collaborative	47 372
Crédit formation des dirigeants	
Crédit apprentissage	
Crédit famille	
Investissement en Corse	
Crédit en faveur du mécénat	
<b>Autres imputations</b>	

## Autres informations

### Engagements financiers

#### Engagements donnés

	Montant en euros
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions	
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
<b>Total</b>	
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Sur l'exercice du 31/12/2018, un abandon de compte courant de 183 618,98€ a été consenti au profit de la société. Cet abandon est assorti d'une clause de retour à meilleure fortune. Les conditions du retour à meilleure fortune ont été partiellement remplies au 31/12/22. Au 31/12/23, le solde des abandons consentis s'élève à 153 612,98€.

### Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.